



Piscine de Broc. (Photo : Henri Favre)

SOMMAIRE

- 2 Mémento
- 3 « Chroniques brocoises » - le livre du 50^e anniversaire de *La Vie Brocoise*
- 4 Messe à la Dent de Broc
- 5-11 Procès-verbal de l'assemblée paroissiale ordinaire du 11 avril 2022
- 12 Nous ont quittés dernièrement
- 15-20 Commune de Broc, informations
- 22-23 90 ans de «Miette» Cretton et de Marthe Favre
- 24-27 Carnet de bord
- 28 Couleur jardin
- 29 Trail de la Dent de Broc
- 30 Dates de clôture de rédaction 2022
- 31 La page des jeux
- 32 Il y a 80 ans ! Clôture de rédaction

MÉMENTO

PAROISSE DE BROC

Conseil de Paroisse :

M. Sébastien Murith, président 079 754 00 20

Secrétariat :

Centre paroissial, rue des Écoles 7, 1636 Broc
026 921 90 98

E-mail : paroissebroc@bluewin.ch

Heures d'ouverture du secrétariat : Mardi 9h-11h

Cure des Marches : 026 921 17 19

UNITÉ PASTORALE NOTRE-DAME DE L'ÉVI

Curé modérateur : Abbé Joseph Gay
026 921 21 09

Secrétariat : Rue de l'Église 18
1663 Gruyères
026 921 21 09
secretariat@upndevi.ch

Horaire du secrétariat : Mardi-mercredi - jeudi
08h30 - 11h30 et 13h30 - 17h

Font partie de l'Unité pastorale Notre-Dame de l'Évi :

Albeuve/Les Sciernes, Bas-Intyamou (communautés d'Enney, Estavannens et Villars-sous-Mont), Botterens, Broc, Crésuz/Châtel-sur-Montsalvens, Grandvillard, Gruyères, (Pringy, Epagny et Moléson-sur-Gruyères) Le Pâquier, Lessoc, Montbovon, Neirivue et Val-de-Charney (Cerniat et Charney).

HORAIRE DES MESSES

À L'ÉGLISE DE BROC

Samedi : 18 h Messe
(Messe d'accueil des petits enfants tous les premiers samedis du mois, sauf avant les vacances scolaires d'été.)

Vendredi : 8 h 30 Chapelet
9 h Messe

Renseignements au secrétariat de l'Unité pastorale

À LA CHAPELLE DES MARCHES

Dimanche : 10 h 30 Messe
15 h Célébration mariale
(dernier dimanche du mois :
adoration silencieuse de 14 h à 16 h)

Mardi : Confession à 14 h 30, messe à 15 h

Mercredi : 19 h Adoration du Saint-Sacrement

Jeudi : Confession à 14 h 30, messe à 15 h

Samedi : Adoration du Saint-Sacrement
16 h - 16 h 45

Renseignements à la cure des Marches - 026 921 17 19

À LA CHAPELLE DU FOYER "LA ROSE DES VENTS"

Mercredi : 17 h Messe

COMMUNE DE BROC

ADMINISTRATION

Commune de Broc - Bourg de l'Auge 9 - 1636 Broc

www.broc.ch

Secrétariat/Conseil commune@broc.ch
026 921 80 10

Contrôle de l'habitant controlehabitant@broc.ch
026 921 80 10

Caisse finance@broc.ch
026 921 80 11

Heures d'ouverture
lu-je 10h-12h/13h30-17h
ve+veilles de fêtes : 10h-12h/13h30-16h

Syndic : M. Claude Cretton
079 456 66 18

École : Directeur M. Stéphane Sudan
026 921 37 47

AES Timoun : Responsable Mme Patricia Ruelle
077 521 00 91
aes.timoun@gmail.com

Service des curatelles Haute-Gruyère :
Rue du Bourg de l'Auge 9 - CP 15 - 1636 Broc 026 921 80 18
curatelles@hautegruyere.ch

Entente intercommunale : Permanence téléphonique :
Bas-Intyamou, Broc, lu : 8h30-11h30 et 14h-16h30
Grandvillard, Gruyères, ma-me-je : 14h-16h30
Haut-Intyamou, Le Pâquier ve : 8h30-11h30 et 14h-16h

DÉCHETTERIE

HORAIRE D'ÉTÉ du 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi 17h-19h
Mercredi 13h-16h
Vendredi 17h-19h
Samedi 10h-12h / 13h-16h

A l'exception des jours fériés : Vendredi saint - Fête nationale - Assomption

HORAIRE D'HIVER du 1^{er} novembre au 31 mars

Mercredi 13h-19h
Samedi 10h-12h / 13h-16h

A l'exception des jours fériés : Toussaint - Immaculée Conception - Noël - Nouvel An...

POSTE DE BROC

Ouverture : 0848 88 88 88
lu-ve 8h à 11h / 14h à 18h
(le samedi de 8h30 à 11h)

SOS

Poste de gendarmerie 026 305 87 88

Police 117

Pompiers 118

Service des eaux 079 433 23 08

Service des routes 079 433 23 07

Service des forêts 079 433 23 06

Pharmacie Benu 026 921 26 26

Pédicure : Chr. Durla 026 921 33 79

Médecins :

Dr F. Cauden 026 921 26 36

Dr M. Sidler 026 921 39 69

Cabinet dentaire :

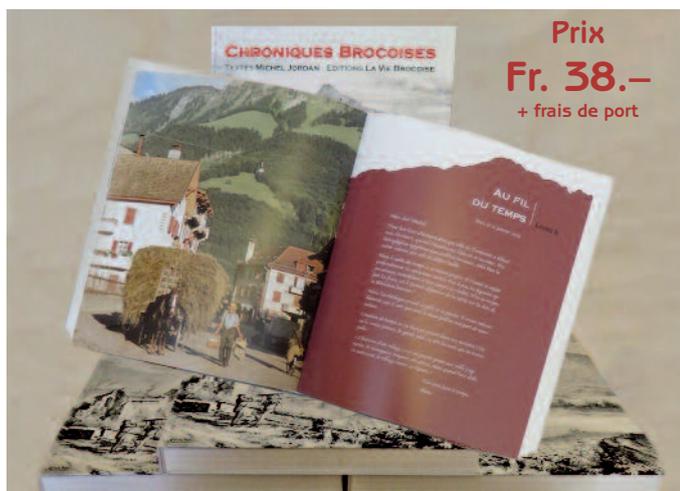
Dr G. Thiry et Dr F.-X. Drion 026 921 28 28

Ambulance : 144

Hôpital Sud Fribourgeois, Riaz : 026 306 40 00

Pompes funèbres de la Gruyère :
J.-M. Savary 026 921 20 22

« CHRONIQUES BROCOISES » LE LIVRE DU 50^e ANNIVERSAIRE DE LA VIE BROCOISE



Prix
Fr. 38.-
+ frais de port

Avec l'aimable participation de :

RAIFFEISEN groupe

Cesa
RÉALISATIONS PUBLICITAIRES

GRAFISA SA



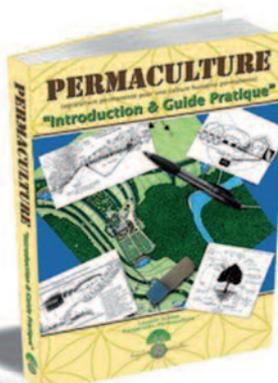
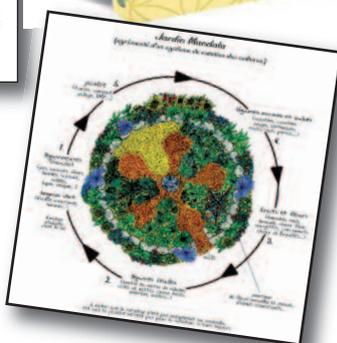
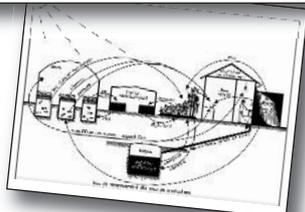
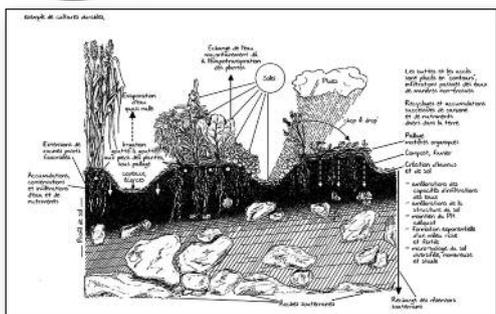
Paroisse de Broc
Commune de Broc

En vente :
au kiosque La Marmotte à Broc
et au Musée grüérien à Bulle.

Sur commande :
redaction@laviebrocoise.ch



GRAFISA SA
CP 51, 1636 BROCC
026 921 16 20



PERMACULTURE

«Introduction & Guide Pratique», 360 pages de textes et d'illustrations

Laurent Schlup

Designer et enseignant de permaculture.

Détenteur de plusieurs certifications de cours spécialisés à l'Institut de recherche de permaculture Australien avec Geoff Lawton.

www.kangaroots-permaculture.com

Votre publicité ici ?

Contactez-nous :
redaction@laviebrocoise.ch
ou 026 921 16 20

Chat lamala
Peinture Sàrl
O. Nam

Chat Lamala Peinture 🐾 Rue Montsalvens 5 🐾
079 287 07 13 🐾 1636 Broc 🐾
chat-lamala1@bluewin.ch

CR

CHRISTIAN ROULIN
PEINTURE SA

Rte des Ages 16
1636 - Broc

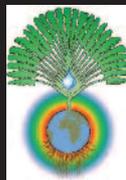
Rénovation intérieure et extérieure
Crépis tous genres • Tapisseries
Isolation périphérique • Entretien chalet

079 353 74 48
christian.roulinsa@gmail.com

Prix de vente

Fr. 50.-

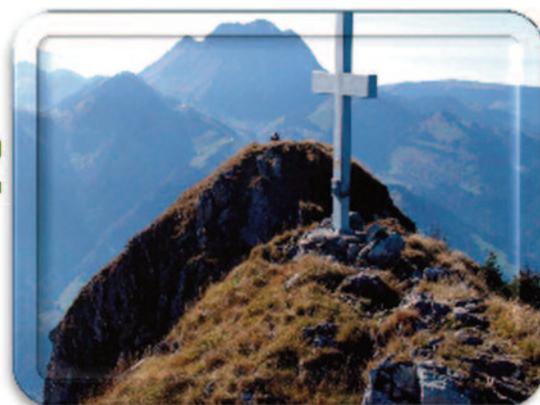
A commander par mail : grafisa@bluewin.ch



» MESSE À LA DENT DE BROC

**Le Conseil paroissial de Broc
vous invite le**

**dimanche
4 septembre 2022
à 10h**



Messe à la Dent de Broc

**animée par la
Maîtrise paroissiale**



**La célébration sera suivie de notre traditionnelle
soupe de chalet.**

**En cas de météo incertaine, une affiche à l'église indiquera si la
messe est maintenue ou non.**

ASSEMBLÉE PAROISSIALE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2022

Lieu, heure :	Centre paroissial, 20 heures
Présidence :	M. Sébastien Murith, Président de Paroisse
Scrutateurs :	Mme Nicole Bouquet et M. Christian Bron
Excusés :	M. l'abbé Joseph Gay, Mmes Alexandra Deschenaux, Viviane Feijoo et Isabelle Sudan.
Présents :	30 paroissiennes et paroissiens habilités à voter
Majorité absolue :	16 voix

Cette assemblée a été convoquée par affichage au pilier public, insertion dans la Feuille officielle du canton de Fribourg n° 11 du 18 mars 2022 ainsi que par l'envoi d'un tous ménages.

Monsieur le Président a le plaisir d'ouvrir cette assemblée. Encore une fois, tout n'a pas été simple pour notre paroisse St-Othmar et nos paroissiens durant ces derniers mois mais il croit pouvoir affirmer que, cette fois-ci, le pire est désormais derrière nous. Que ce moment d'échanges vous apporte un aperçu des affaires paroissiales et des instants de convivialité.

Toutes les personnes présentes peuvent participer comme pouvoir législatif, à l'exception de notre caissière, Mme Christiane Oberson, de notre secrétaire, Mme Sandra Camélique Guanter et de M. l'abbé Julien Toulassi que l'on salue.

Tractanda

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 21 juin 2021
- 2) Comptes 2021
 - présentation
 - rapport de la commission financière
 - approbation
- 3) Budget de fonctionnement 2022
 - présentation
 - rapport de la commission financière
 - approbation
- 4) Budget d'investissement 2022
 - présentation du budget relatif au pavage autour de la cure
 - rapport de la commission financière
 - approbation
- 5) Approbation du règlement d'utilisation de la nouvelle chapelle ardente
- 6) Parole à la Fondation du rectorat de Notre-Dame des Marches
- 6) Informations pastorales
- 7) Divers

Au terme de la lecture du tractanda, M. William Horner intervient pour émettre un souhait : serait-il possible à

l'avenir de détailler les investissements financiers au dos de la convocation afin de permettre de mieux comprendre l'objet ? Le Conseil paroissial prend note de cette demande. Puisqu'il n'y a pas d'objection ou de remarque sur le mode de convocation ou sur le tractanda, cette assemblée est donc validée et peut être poursuivie selon l'ordre du jour prévu.

Pour sa bonne marche, M. le Président demande à Mme Nicole Bouquet et à M. Christian Bron de fonctionner comme scrutateurs et de compter les personnes présentes, ce qu'ils acceptent.

M. le Président passe la parole à M. l'abbé Julien Toulassi pour placer cette assemblée sous le signe de la prière.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 21 juin 2021

Ce procès-verbal a été publié dans « *La Vie Brocoise* » n° 4/2021 et était en lecture au secrétariat paroissial. Le Président demande si néanmoins quelqu'un en désire la lecture ou souhaite apporter des remarques quant à sa rédaction. Comme ce n'est pas le cas, il est approuvé à l'unanimité, par mains levées avec remerciements à son auteure, Mme Sandra Camélique Guanter, pour son excellent travail. Un chaleureux merci est adressé aux membres de « *La Vie Brocoise* » qui en assurent la diffusion.

2-3 Comptes 2021 et budget de fonctionnement 2022, présentation

Les comptes 2021 ont apporté un lot de bonnes surprises et le Conseil paroissial est heureux de présenter un bénéfice 2021 de CHF 19'581.97. Les comptes et le budget sont mis à disposition des paroissiennes et paroissiens sur papier et projetées à l'écran.

La parole est donnée à Mme Karine Barthélemy, trésorière paroissiale, qui, comme d'accoutumée et par souci de simplification, présente simultanément les comptes 2021 et le budget de fonctionnement 2022. A la fin de la présentation, les personnes présentes seront appelées à voter d'abord sur les comptes 2021 puis sur le budget de fonctionnement.

Comptes de fonctionnement Salaires

Au niveau des salaires, le budget 2021 a été bien respecté et on reste dans la même perspective pour 2022. Une légère augmentation est à signaler sur les célébrations due au rajeunissement des organistes qui ne sont plus des retraités, ce qui entraîne une augmentation des cotisations.

Mme Barthélemy remercie tous les employés de la paroisse pour leur excellent travail et leur disponibilité. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont aidé pendant la crise covid pour les contrôles des certificats. Elle souhaite que tout cela soit bien derrière nous maintenant.

Charges de biens et services

Ces postes englobent toutes les charges relatives aux bâtiments, aux activités paroissiales en général ainsi qu'aux installations de la paroisse.

Le budget 2021 a été globalement respecté. Un dépassement sur le chauffage de l'église est à relever, causée par une facture de 2020 comptabilisée sur l'exercice 2021.

Le budget 2022 pour les frais d'entretien de l'église a été augmenté en prévision de la réfection des trois portes d'entrée. Ce poste passe de CHF 10 000 à CHF 28'000.00. Un renouvellement du matériel liturgique a également été planifié, augmentant ainsi de CHF 1'000.00 le poste « Frais de culte ».

Charges et produits financiers

Les amortissements obligatoires sur l'exercice 2021 se montent à CHF 17'440.50. Des amortissements complémentaires ont pu être réalisés pour CHF 40'540.45, détaillés comme suit : CHF 540.45 sur l'avant-projet de la chapelle ardente, CHF 10'000.00 sur l'église, CHF 20'000.00 sur la cure et CHF 10'000.00 sur le centre paroissial.

Charges liées

Le poste « Gestion communale » s'élevant à CHF 9'500.00 pour l'exercice 2021 correspond aux frais de caissier. Sur la base d'une estimation des heures effectives, il sera augmenté de CHF 2'500.00 à CHF 12'000.00 au budget 2022. Ce poste n'a pas été adapté depuis une dizaine d'années.

Au poste « Caisse des ministères », la distinction est faite entre l'administratif (gouvernante/secrétaires) et le clergé (salaires des prêtres et des laïcs).

Au budget 2022, la contribution à la CEC (corporation ecclésiastique du canton de Fribourg) est portée de CHF 25'000.00 à CHF 70'000.00 mais il faut tenir compte de la « Péréquation financière » de CHF 30'000.00 qui a été créée pour plus de clarté et suite à une question posée lors de la dernière assemblée.

Le poste « Participation à l'UP ND de l'Évi » représente CHF 30'000.00 au budget 2022, conformément aux informations reçues. Mme Barthélemy profite d'adres-

ser un grand merci à tous les groupes liés à la pastorale pour leur travail et leur collaboration.

Charges et produits financiers

Les frais de poursuites correspondent au budget.

Le budget pour les dons avait été augmenté en 2021 car il comprenait une part pour la plaquette sur Broc, avec la participation de la Commune, et le livre de la Vie Brocoise pour ses 50 ans. Le budget 2022 a été réadapté sans ces montants.

Une attribution extraordinaire aux réserves de CHF 20 000.00 a été réalisée en 2021 en lien avec les investissements prévus ou à prévoir.

Impôts

Les recettes fiscales ont été meilleures que prévu, avec un total d'impôts encaissés de CHF 546'595.35.

Le montant de l'impôt sur la fortune des personnes physiques est supérieur de quelque CHF 20'000.00 au budget. Il s'explique en grande partie par les nouveaux habitants.

L'impôt sur le bénéfice des personnes morales s'élève à CHF 8'183.25 contre CHF 15'000.00 au budget 2021. Il dépend des encaissements du Service cantonal des contributions.

Produits financiers

Les frais de poursuite remboursés par les personnes mises en poursuite ont été meilleurs que prévu, de même que les intérêts de retard reçus lors des paiements des impôts.

Les locations encaissées pour le centre paroissial et la cure se montent à CHF 28'410.00 pour 2021.

L'argent encaissé pour les abonnements CFF vendus n'est pas encore revenu encore au niveau d'avant covid, les gens étant moins partis en vacances au cours de l'année 2021.

Totaux

Les comptes 2021 et le budget 2022 sont récapitulés comme suit :

LA VIE PAROISSIALE

	Budget 2021	Comptes 2021	Budget 2022
Salaires	111'000.00	103'658.30	112'400.00
Charges de biens et services	156'550.00	113'315.57	167'850.00
Charges financières	22'303.65	60'303.85	25'681.00
Charges liées	208'500.00	209'977.89	212'500.00
Autres charges	52'100.00	70'876.68	43'450.00
Sous-total charges	550'453.65	558'132.29	561'881.00
Impôts	497'500.00	531'385.35	514'000.00
Autres produits	47'700.00	46'328.91	48'300.00
Sous-total produits	545'200.00	577'714.26	562'300.00
Résultat (bénéfice +, déficit -)	- 5'253.65	+ 19'581.97	+ 419.00

Les budgets ont été respectés, sauf pour les charges financières qui comptabilisent des amortissements extraordinaires. L'exercice 2021 boucle sur un bénéfice de CHF 19'581.97.

Le budget 2022 prévoit un bénéfice de CHF 419.00.

Bilan

Le bilan se présente comme suit :

		au 01.01.2021	Doit	Avoir	au 31.12.2021
ACTIFS	Patrimoine financier	1'545'116.92	1'745'202.52	1'798'193.24	1'492'126.20
	Patrimoine administratif	32'407.90	128'462.65	19'059.50	141'811.05
Total de l'Actif		1'577'524.82	1'873'665.17	1'817'252.74	1'633'937.25
PASSIF					
Fonds étrangers	Engagements courants	1'844.55	723'072.22	746'397.57	25'169.90
	Dettes	71'230.00	3'600.00	-	67'630.00
	Régularisations	101'535.69	212'326.89	192'395.45	81'604.25
Fonds propres	Réserves	580'443.40	-	37'036.55	617'479.95
	Fortune	822'471.18	-	19'581.97	842'053.15
Total du Passif		1'577'524.82	938'999.11	995'411.54	1'633'937.25

La diminution du patrimoine financier s'explique par l'utilisation des liquidités pour financer les investissements, ce qui évite les intérêts négatifs sur les fonds déposés auprès des banques.

Dans les passifs, les engagements courants sont influencés par les factures liées aux différents investissements, tandis que les dettes envers le bénéfice curial diminuent selon le remboursement convenu. Ce sont principalement les réserves qui augmentent, ainsi que la fortune.

Au terme de cette présentation, Mme Barthélemy tient à remercier Madame Christiane Oberson, caissière pa-

roissiale, pour sa disponibilité, son professionnalisme et son excellent travail.

M. le Président s'adresse à l'assemblée pour savoir s'il y a des questions ou des remarques. M. William Horner déclare qu'il faut savoir que le résultat n'est pas de CHF 19'581.97 mais qu'il faut incorporer les amortissements et provision pour obtenir le bénéfice brut. A sa demande, Mme Barthélemy reprécise les chiffres en question. M. Horner demande également des précisions et rappels sur la péréquation relative à la CEC. Mme Barthélemy répond que CHF 70'000.00 figurent en charges au budget 2022, tandis que la péréquation de CHF 30'000.00 apparaît en produits.

Puisqu'il n'y a pas d'autres questions, M. le Président remercie Mme Barthélemy pour la clarté de ses explications et le temps consacré à la gestion et au suivi des finances paroissiales. Il remercie également notre caissière, Mme Christiane Oberson, pour la tenue méticuleuse et précise des comptes.

Puisqu'aucune autre question n'est posée, M. Murith passe la parole à Mme Chantal Overney, présidente de la commission financière, pour son rapport sur les comptes 2021.

Rapport de la Commission financière sur les comptes 2021

Réunis le 23 mars dernier, les membres de la Commission financière, à savoir Mme Chantal Overney, Présidente, Mme Valérie Dévaud, secrétaire, et M. Jean-Marc Horner, ont attesté de la parfaite tenue des comptes. Leur contrôle s'est déroulé en s'appuyant sur les recommandations de la Corporation ecclésiastique cantonale. Par la voix de leur présidente, ils félicitent Mme Christiane Oberson, caissière paroissiale, pour la qualité de son travail et sa disponibilité ainsi que le Conseil pour sa bonne gestion des affaires paroissiales. Les comptes de la paroisse apparaissent avec un bénéfice de CHF 19'581.97. Au vu de ce constat, la Commission financière propose à l'assemblée d'accepter ces comptes tels que présentés et de bien vouloir en donner décharge aux organes compétents.

Approbation

Au vote à mains levées, les comptes 2021 sont acceptés à l'unanimité.

M. le Président remercie la commission financière pour son travail méticuleux dans l'examen des finances paroissiales et l'assemblée pour la confiance témoignée.

Rapport de la Commission financière sur le budget de fonctionnement 2022

En date du 23 mars 2022 également, le budget a été

examiné par les trois membres précités de la Commission financière. Après avoir reçu les explications de Mme Karine Barthélemy, responsable des finances, Mme Chantal Overney, présidente, en fait un rapport favorable à l'assemblée et remercie le Conseil paroissial pour la bonne gestion des biens de notre communauté. Elle propose à l'assemblée d'accepter le budget d'exploitation tel que présenté, avec un excédent de recettes de CHF 419.00.

Approbation

Au vote à mains levées, le budget de fonctionnement 2022 est accepté à l'unanimité.

Un grand merci va aux membres du Conseil paroissial ainsi qu'à la caissière pour le travail fourni afin d'avoir pu boucler ce budget de fonctionnement 2022 dans de bonnes conditions.

3. Budget d'investissements 2022

Présentation du budget relatif au pavage autour de la cure

M. Dominique Tissot explique qu'actuellement le pourtour de la cure et la terrasse sont composés de gravier. Pour des raisons pratiques (entretien, suppression des mauvaises herbes en été, déblaiement de la neige en hiver, confort, etc.), le Conseil paroissial envisage de poser des pavés filtrants. Les travaux comprendront :

- la creuse, la préparation d'un coffre de 30 cm et l'évacuation des déchets
- la pose d'une bordure en granit du côté façade
- la pose des pavés filtrants
- l'aménagement de la plate-bande avec de la terre végétale.

Pour cette réalisation, un budget de CHF 25'000.00 est prévu.

M. le Président passe ensuite la parole à notre responsable des finances, Mme Karine Barthélemy, pour le rapport financier. Comme mentionné précédemment, le coût à charge de la paroisse est de CHF 25'000.00, entièrement financé par les liquidités. La charge financière annuelle se montera à CHF 1'000.00 (amortissement de 4 %, soit sur 25 ans).

Puisqu'il n'y a pas de question, M. le Président passe la parole à Mme Chantal Overney pour la lecture du rapport financier.

Rapport de la commission financière sur l'investissement

Mme Overney indique que les membres de la commission financière se sont réunis le 23 mars 2022 et ont

examiné le budget des investissements 2022, pour l'objet susmentionné, à hauteur de CHF 25'000.00. Sur la base des détails donnés Mme Karine Barthélemy, responsable des finances, et après avoir pris connaissance des rapports technique et financier, la Commission financière a décidé de donner un préavis favorable. Elle propose donc à l'assemblée paroissiale d'accepter le budget de cet investissement 2022, tel que présenté.

Approbation

A l'unanimité, le budget est accepté par mains levées.

M. le Président remercie ses collègues pour leur travail, la Commission financière pour son soutien et l'assemblée pour la confiance témoignée.

5. Approbation du règlement d'utilisation de la nouvelle chapelle ardente

La construction de la chapelle ardente nécessite d'établir un nouveau règlement d'utilisation pour ce bâtiment. La parole est donnée à M. Francis Aebischer, conseiller paroissial en charge de la gestion de ladite chapelle, qui fait lecture du projet de règlement. Le document est également projeté à l'écran.

Au terme de la présentation, M. André Barras demande quand est prévue la mise en fonction de la nouvelle chapelle. M. le Président répond qu'une journée « portes ouvertes » est prévue le 16 juin et que ce point sera traité dans les « divers ».

Par mains levées, les paroissiens acceptent à l'unanimité le règlement d'utilisation de la nouvelle chapelle ardente tel que proposé.

6. Parole à la Fondation du rectorat de Notre-Dame des Marches

C'est avec joie que M. Sébastien Murith donne, en tant que nouveau vice-président du Conseil de fondation du rectorat de Notre-Dame des Marches, les informations suivantes.

Les finances du Rectorat sont saines. Au 31 décembre 2021, les comptes de la Fondation bouclent avec un bénéfice de CHF 7'271.75. La fondation du rectorat de notre Dame de Marches se porte donc très bien et peut voir l'avenir avec sérénité. Un grand merci à tous les membres, spécialement à notre président M. Pierre-André Grandjean.

Les activités à venir sont :

- le pèlerinage de printemps qui aura lieu le mardi 10 mai à 14h30
- le pèlerinage d'automne le mardi 13 septembre 2022.

M. Sébastien Murith informe qu'une nouvelle communauté, les Sœurs de Matara, va emménager sur le site des Marches au mois de septembre prochain. Il est prévu qu'un apéritif de bienvenue soit organisé lors du pèlerinage d'automne. Il profite de l'occasion pour remercier chaleureusement Sœur Anne-Françoise, qui est parmi nous ce soir, et Sœur Marie-Antoinette pour le travail accompli durant toutes ces années. Une pensée toute particulière va aussi à Sœur Béatrice qui s'en est allée retrouver notre Seigneur.

7. Informations pastorales

La parole est donnée à M. l'abbé Julien Toulassi.

Depuis plus de deux ans, la vie pastorale a été touchée par la pandémie, ce qui a compliqué fortement toute l'organisation de nos célébrations, en particulier les célébrations de fêtes. Mais aujourd'hui, suite à la conférence de presse du Conseil fédéral du 16 février, nous nous réjouissons de pouvoir à nouveau célébrer avec toute la communauté. La cellule diocésaine covid-19 a également annoncé que la quasi-totalité des mesures anti-covid étaient levées. Ainsi, masques, présentation de certificat covid, limitation de personnes, etc. n'ont plus cours pour nos célébrations. Les règles dites 3G, 2G et 2G+ sont abandonnées. Le port du masque est abrogé dans presque tous les espaces intérieurs publics, de même que sur le lieu de travail. La recommandation de travailler à domicile tombe aussi immédiatement. Les rencontres privées ou familiales ne sont plus limitées. Exception faite pour la pastorale de la santé dont le port du masque est resté obligatoire dans les centres de soins.

Cette année 2021 fut marquée par le déplacement de notre curé doyen l'abbé Claude Deschenaux vers l'UP Notre-Dame de Compassion à Bulle, ainsi que par l'arrivée de notre nouveau curé modérateur l'abbé Joseph Gay pour notre UP Notre-Dame de l'Évi.

En 2021, nous avons eu la chance de pouvoir célébrer les cérémonies de la Première Communion et de la Confirmation.

Les messes de Noël, quant à elles, ont été célébrées avec limitation du nombre de personnes ou certificat covid obligatoire.

En ce qui concerne le sacrement de la Confirmation de l'année 2021, il a pu être célébré le 14 novembre, par Mgr Bernard Sonney, vicaire général. Cette messe a été vécue de manière très sereine, respectueuse et profonde, soutenue par la fanfare et la chorale qui ont permis la beauté de la liturgie. Nous remercions les confirmés et leurs familles ainsi que les personnes qui se sont engagées pour l'organisation de ces célébrations.

LA VIE PAROISSIALE

Nous nous réjouissons de pouvoir célébrer la Confirmation de cette année, le dimanche 13 novembre 2022 à l'église de Broc par Mgr Alain de Raemy, évêque auxiliaire.

En ce qui concerne la célébration de la Première Communion pour les enfants de Broc-Botterens, celle-ci aura lieu le dimanche 5 juin 2022 à l'église de Broc à 10h00.

La Fête-Dieu de cette année se déroulera à Broc le jeudi 16 juin à 9h30 avec procession.

Notre Equipe pastorale met tout en œuvre afin de pouvoir vivre au mieux la vie pastorale. Certaines personnes peut-être ne comprennent pas forcément toutes nos décisions mais sachez qu'il n'est pas facile de prendre les mesures nécessaires pour la bonne marche de nos célébrations.

Nous sommes également heureux de pouvoir vivre à nouveau nos célébrations avec nos chorales. Nous tenons vraiment à dire notre immense reconnaissance aux personnes qui ont tout mis en œuvre afin de pouvoir, malgré tout, animer nos messes, que ce soit des organistes, solistes ou directrices et directeurs.

Un tout grand merci aux membres du Conseil de paroisse qui se sont beaucoup investis durant la période de covid 19. Ils ont dû respecter les directives sanitaires, notamment en organisant le traçage et le comptage à toutes nos célébrations. Merci pour leur aide précieuse, leur engagement et leur patience.

La catéchèse dans nos écoles a pu être vécue normalement.

La vie de notre paroisse ne pourrait pas se dérouler sans le soutien de nombreuses personnes. Il est difficile de toutes les nommer. M. l'abbé Toulassi exprime sa gratitude à l'ensemble des fidèles qui offrent de leur temps et qui prient dans le secret pour notre communauté.

Avant de terminer, ayons encore une pensée pour toutes les familles qui ont vécu l'épreuve du deuil. Pour elles et pour tous ces défunts, nous pouvons vivre une minute de silence. Merci de votre attention.

M. le Président remercie M. l'abbé de son message.

8. Divers

La parole est donnée à M. Dominique Tissot, conseiller en charge des bâtiments, pour un point sur les travaux en cours.

Des photos du clocher et de l'armoire qui accueillera l'horloge monumentale sont projetées et commentées.

Le nouveau beffroi sera terminé en principe le 20 mai. Ce chantier, qui est techniquement difficile, a subi un peu de retard en raison de matériel qui n'était pas disponible.

Quant à la nouvelle chapelle ardente, le terme des travaux est également prévu pour le 20 mai 2022. Des photos sont également présentées et commentées.

La bénédiction et l'inauguration du nouveau clocher, de l'horloge et de la chapelle ardente auront lieu le jeudi de la Fête-Dieu, 16 juin 2022 après la messe et jusqu'à 16h00. Après la procession aura lieu une partie officielle suivie d'un apéro. Un collaborateur de l'entreprise Mecatal sera dans le clocher pour répondre aux questions des visiteurs.

Pour une question de disponibilités des prêtres, la messe à la Dent de Broc n'aura pas lieu cette année le dernier dimanche d'août mais le premier de septembre, soit le 4. Comme d'habitude, une affiche sera mise à l'église le jour-même de la célébration afin de confirmer la tenue de cette célébration en cas de météo incertaine.

Au printemps prochain auront lieu les renouvellements de tous les conseils paroissiaux du canton. Les cinq membres actuels n'ayant pas encore confirmé leur souhait de poursuivre leur mandat pour une nouvelle législature de cinq ans, M. Sébastien Murith invite toute personne qui serait intéressée à rejoindre le conseil paroissial de Broc à le contacter. Il incite les gens à parler autour d'eux de ces élections. Toutes les candidatures respectant les directives de la CEC sont les bienvenues.

La parole est ensuite donnée à M. Francis Aebischer pour l'agenda de la vie paroissiale :

Jeudi saint 14 avril	messe à 19h00
Vendredi-saint 15 avril	soupe de Carême dès 11h30 au centre paroissial
Samedi-saint 16 avril	vigile pascale à 21h00
Mercredi 25 mai	rogations à la chapelle des Marches à 19h00
Samedi 4 juin	messe de la Pentecôte à 18h00
Dimanche 5 juin	Première Communion à 10h00
Jeudi 16 juin	Fête-Dieu à 9h30

Monsieur Francis Aebischer remercie les abbés, sa remplaçante, Mme Almyre Biolley, toutes celles et tous ceux qui lui donnent un coup de main ainsi que ses collègues du Conseil paroissial.

La discussion est ouverte.

Puisque le tarif de l'utilisation de la chapelle ardente par un défunt ayant quitté l'Eglise a été évoqué tout à l'heure lors de la lecture du règlement, M. William Horner demande si le Conseil a une idée de l'évolution du nombre de sorties d'Eglise et les motifs évoqués. M. le Président répond que, dans la plupart des cas, ce sont certainement des motifs financiers qui incitent à prendre la décision de quitter l'Eglise. Très souvent, les gens reprennent un formulaire-type existant sur internet et ne développe pas les motifs qui les animent. En 2021, la Paroisse a comptabilisé 15 sorties totales et 3 sorties partielles. Le nombre de catholiques est en baisse car il n'est pas compensé par les nouveaux arrivants qui ne sont pas forcément catholiques, ou qui ne se déclarent pas comme tels. Cette situation est préoccupante et elle est fait l'objet d'un suivi par la CEC.

M. Jean-Marc Théraulaz demande quel est l'avenir de l'ancienne chapelle ardente. M. Sébastien Murith répond qu'aucune décision n'a été prise pour l'heure. Le bâtiment est en état de fonctionner et n'a pas besoin de travaux urgents. Les membres du Conseil qui seront élus pour la prochaine législature devront se pencher sur cette question. Dans tous les cas, le Conseil veillera à ne pas laisser le bâtiment se détériorer. Toute suggestion pour une nouvelle utilisation de la chapelle est la bienvenue.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président termine cette assemblée en remerciant l'équipe pastorale de notre Unité Pastorale, emmenée par notre curé modérateur M. l'abbé Joseph Gay, notre personnel paroissial pour l'excellent travail fourni tout au long de l'année, les membres du Chœur paroissial l'Echo des Marches, la Maîtrise, les lecteurs, le conseil de Fonda-

tion du Rectorat des Marches, le groupe d'animation paroissiale, les membres du conseil communal et son Syndic pour la bonne collaboration entretenue entre nos deux entités et tous les groupes paroissiaux qui œuvrent tout au long de l'année.

Un grand merci également à vous tous qui, par votre présence, démontrez votre intérêt pour notre communauté paroissiale.

Enfin, M. le Président remercie ses collègues du Conseil paroissial pour leur efficacité et leur grande disponibilité. Nous avons vécu deux années compliquées par le covid. De nombreuses séances ont été organisées mais nous arrivons au bout de deux gros chantiers.

Au nom du Conseil paroissial, M. Sébastien Murith souhaite à chacune et chacun de belles fêtes de Pâques et remercie l'assemblée de son attention. Il est temps maintenant de clore les discussions et de partager le verre de l'amitié.

Au nom de ses collègues du Conseil paroissial, M. Stéphane Corpataux remercie M. le Président pour tout le travail accompli et dont la charge de travail a été énorme ces deux dernières années.

La séance est levée à 21h00.

Au nom du Conseil paroissial de Broc

La Secrétaire

Sandra Camélique
Guanter



Le Président

Sébastien Murith

Broc, le 11 avril 2022



**FIDUCIAIRE
DE LA TOUR SA**

Conseils financiers, comptabilités,
salaires et déclarations fiscales

Rue Alexandre Cailler 4 | 1636 Broc
T. 026 919 65 10 | F. 026 919 65 19
info@fdlt.ch | www.fiduciaire-de-la-tour.ch

**EBENISTERIE • RENOVATION
AGENCEMENT D'INTERIEUR**



M. CLERC ET FILS SA
1636 Broc

Tél. 026 921 16 37 Fax 026 921 28 53

NOUS ONT QUITTÉS DERNIÈREMENT



† Monsieur Maurice Andrey

Maurice Andrey s'est endormi paisiblement le samedi 12 mars 2022, dans sa 89^e année, entouré de l'amour de sa famille. La cérémonie du dernier adieu a eu lieu en l'église Saint-Othmar de Broc, le mercredi 16 mars.

Maurice Andrey a vu le jour le 11 juillet 1933, au Châtelard. Fils

de Léon et Elisa Andrey, Maurice était l'aîné, avec son frère jumeau Hubert, d'une famille de cinq enfants. A la fin de l'école primaire, en 1947, il s'expatria avec sa famille dans le département de l'Isère, en France, pour y exploiter un domaine agricole. Après le décès de son père en 1948, il dut travailler sans relâche, aux côtés de sa mère, de son frère et de ses sœurs, pour contribuer à remplacer le chef de famille. En 1960, la famille revint au Châtelard.

Le 20 mai 1967, Maurice unit sa destinée à Maria Dунand. De cette union naquirent trois filles, Myriam, Evelyne et Chantal.

Après avoir travaillé quelques années dans une scierie de La Tour-de-Trême, il fut engagé à la station de Moléson pour les saisons d'hiver. L'été, il était garde-génisses dans les alpages, avec son épouse Maria et leurs filles. D'abord dans la région des Paccots, puis durant dix-huit saisons au chalet de la Leyte, dans la vallée du Motélon. En 1997, ils s'occupèrent d'un alpage moins pénible sur Les Monts-de-Riaz, avant de prendre une retraite bien méritée. En 2000, il eut la grande douleur de perdre son épouse.

Maurice Andrey a consacré durant de nombreuses années ses quelques loisirs à la musique. Il joua au sein de L'Écho du Gibloux, au Châtelard, puis à la fanfare La Gruéria de Vuadens.

La venue de ses cinq petits-enfants fut pour lui une grande joie. En 2008, après vingt-trois ans passés à Bulle, il revint à Broc, son village de cœur, où il avait déjà habité douze ans avec sa famille.

Durant plusieurs années, il mena une vie tranquille en compagnie de son amie Suzanne. Sa santé s'étant dégradée, il dut se résoudre à quitter son domicile. Depuis octobre dernier, il vivait des jours paisibles au foyer La Rose des Vents à Broc, où sa compagne l'avait rejoint. Il put bénéficier des soins et de l'attention remarquables de tout le personnel.

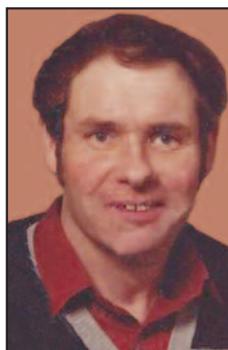
Source : La Gruyère.



† Monsieur Benoît Allemann

Benoît Allemann s'est endormi paisiblement le lundi 9 mai 2022, dans sa 59^e année, à la suite d'une courte maladie, entouré de l'amour de sa famille.

La célébration du dernier adieu a eu lieu en l'église Saint-Othmar de Broc, le jeudi 12 mai.

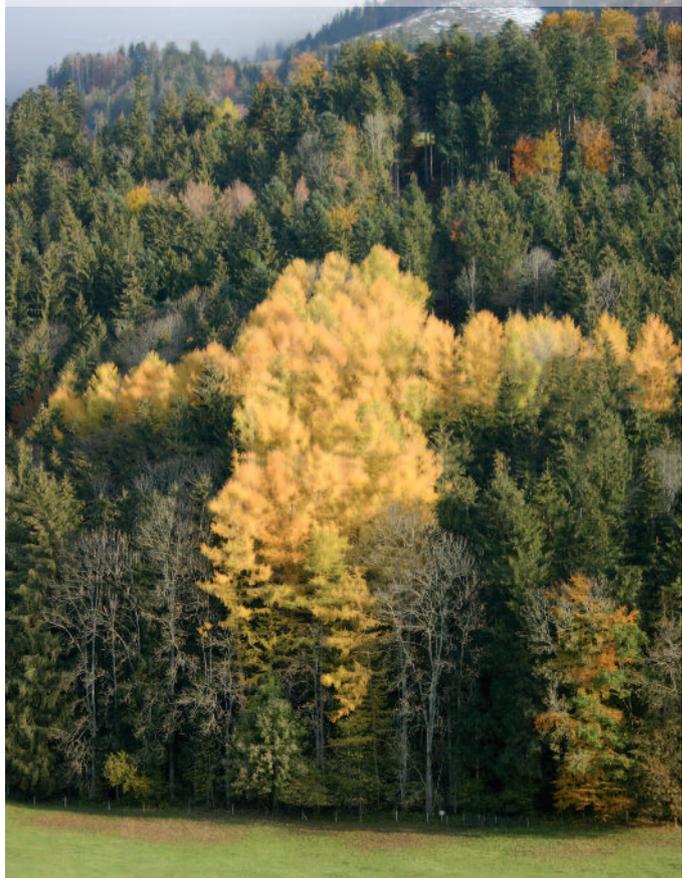


† Monsieur Pascal Meyer

Pascal Meyer s'est endormi paisiblement le 10 mai 2022, à l'âge de 73 ans, à la suite d'une cruelle maladie supportée avec courage, entouré de l'amour des siens.

La cérémonie du dernier adieu aura lieu en présence de l'urne, dans l'intimité de la famille et des proches.

Aux familles et aux proches des défunts, La Vie Brocoise témoigne toute sa sympathie.





Service jour et nuit BROC

Natel 079 446 13 07 - Tél. 026 921 20 22 - 026 921 16 26
E-mail : pompes.funebres@bluewin.ch Fax 026 921 37 26

Pompes funèbres de la Gruyère

SERVICE D'INCINÉRATION • FORMALITÉS • CONTRAT DE PRÉVOYANCE

Nous assurons aux familles en deuil : dignité, respect et discrétion

Gerbes – coussins – couronnes

FLEURISTE
PRÉ-FLEURI

J.-M. Savary

1636 **BROC** Tél. 026 921 16 26

Horaire d'ouverture

de 8h à 12h – 13h30 à 18h30

samedi fermeture à 16h

dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Andrey shop.ch

Avec nous, tout roule!

Route du Cloalet 26
1635 La Tour-de-Trême

026 921 06 60
www.andrey-cm.ch

O₂ physio

Physiothérapie générale
et cardio-pulmonaire

Place du Parc 4, 1636 Broc

T : 026 552 02 60

info@o2physio.ch www.o2physio.ch

1989



Dallybureau

... a le bureau qu'il vous faut



www.dally.ch

Bulle - 026 912 16 70

EXPO - Vuadens

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



La force d'une région

www.gruyere-energie.ch

POUR VOUS, GRUYÈRE ÉNERGIE DÉCROCHE LE SOLEIL !

Étude de faisabilité et devis - Installation et mise en service - Maintenance

GESA
GRUYÈRE ÉNERGIE SA

Retrouvez toutes nos offres sur : www.gruyere-energie.ch
Contact : T +41 26 919 23 23 | office@gruyere-energie.ch



ADG

Constructions métalliques
Didier Girschweiler

Rte des Grands Bois 11 • 1663 EPAGNY

026 921 15 35

www.adgmetal.ch

L'entreprise forestière Genoud Frères Sarl est à disposition pour tous travaux d'élagages, abat-tage, tailles de haies vives. Ainsi que constructions de murs de soutènements en blocs, poutres en chêne non traitées etc.



Vous pouvez nous contacter au
079 417 38 05 Genoud Marial ou
079 352 14 66 Genoud Damien.

NOUVELLE ADRESSE !

O Sellier Savary
Olivier Savary
Rue de Vuippens 57
1630 Bulle

info@osellier.ch osellier.ch
026 913 04 70 **O Sellier Savary**



Votre publicité ici ?

Contactez-nous :
redaction@laviebrocoise.ch
ou 026 921 16 20

RAIFFEISEN

Fixez
maintenant
un entretien
conseil.

Faites de nous votre
banque principale: toute
la région vous en sera
reconnaissante.

En tant que sociétaire Raiffeisen, vous êtes non seulement client mais aussi copropriétaire de votre banque. Et si vous faites de Raiffeisen votre banque principale, vous bénéficiez de services et d'avantages de première qualité et vous soutenez votre région.



Pense Au Bois Sàrl

S.Gassmann 079 727 12 65

F. Kolly 079 613 89 12

- MENUISERIE
- CHARPENTE
- RENOVATION

www.penseaubois.ch

CLEFS de LYS SA
Serrurerie

- Service de clés
- Dépannage
- Remplacement de cylindre
- Sécurités diverses
- Coffre-fort

service@clefsdelys.ch
www.clefsdelys.ch

Rue Alexandre Cailler 6
1636 Broc

026 919 53 60



BENNES EXPRESS
ANDREY

TRANSPORTS • RECYCLING
tel. gratuit 0800 18 02 02



Claude Giroud
jardin paysage



Claude Giroud Paysagiste Sàrl

026 912 05 87
079 635 06 13

www.jardin-giroud.ch

POINT REFLEX
REFLEXOLOGIE

Florence Barras
Réflexologue diplômée | Agréée ASCA + RME

Fin du Chêne 7 - 1652 Botterens
+41 (0)79 554 10 19

barras.f@bluewin.ch | **www.point-reflex.ch**

Soulager le dos, les articulations, les muscles

Favoriser la digestion

Diminuer le stress, les allergies

Améliorer les systèmes lymphatique,
circulatoire et immunitaire

Évacuer les toxines



ROULER À VÉLO ÉLECTRIQUE EN TOUTE SÉCURITÉ



Rouler à vélo électrique Pédalage assisté en toute sécurité

En Suisse, les vélos électriques gagnent en popularité. Hélas, le nombre d'accidents augmente lui aussi. Le BPA vous montre comment pédaler en toute sécurité.

À vélo électrique, la vigilance et l'anticipation sont de mise. Plus étroits que les voitures, les vélos électriques sont souvent perçus avec retard par les autres usagers de la route. Par ailleurs, ceux-ci ne les distinguent pas toujours au premier coup d'œil des vélos classiques. C'est pourquoi leur vitesse est souvent sous-estimée.

En effet, à effort égal, on roule plus vite avec un vélo électrique qu'avec un vélo classique. C'est pourquoi il est impératif de tenir compte de l'allongement de la distance de freinage.

Se rendre plus visible augmente également la sécurité lorsque l'on se déplace à vélo électrique. À compter du 1^{er} avril 2022, tous les utilisateurs de vélos électriques devront rouler avec les feux allumés aussi durant la journée. Le port d'un gilet de sécurité améliore en outre la visibilité des cyclistes, même de jour.

Le casque est obligatoire sur les vélos électriques rapides dont l'assistance au pédalage peut atteindre 45 km/h. Le BPA recommande de porter un casque également sur des modèles plus lents. Cette précaution permet de réduire de moitié le risque de blessure à la tête en cas d'accident.

Pour votre sécurité

- Roulez avec **prudence et anticipez**.
- Tenez compte du fait que la **distance de freinage est plus longue**.
- Rendez-vous **visible**, même de jour.
- Portez un **casque de vélo**.
- Lors de l'achat, choisissez une **assistance au pédalage adaptée** et optez pour l'**ABS**.

Enfin, si vous achetez un nouveau vélo électrique, choisissez une assistance au pédalage adaptée et envisagez à acquérir un modèle avec ABS.

Plus de renseignements sur les vélos électriques sur bpa.ch/velo-electrique





ACTIVITÉS POUR LES SENIORS BROCOIS 2^E SEMESTRE 2022

La commission Senior+ a le plaisir de proposer les activités suivantes s'adressant aux citoyens et citoyennes en âge AVS exclusivement :

- Jeudi 21 juillet 2022** **Initiation à la pétanque, 13h30** (annulée en cas de pluie)
Rendez-vous directement au centre sportif de la Plaine des Marches
Gratuit
Si besoin, boules à disposition
Réservations : ☎ 026 921 80 10
Places limitées
- Jeudi 11 août 2022** **Repas de midi en commun au restaurant « La Buvette »**
Prix : CHF 15.- + boissons (valeur du repas CHF 25.- ./ participation communale de CHF 10.-)
Réservations : directement auprès du restaurant « La Buvette » au ☎ 026 928 20 00
Places limitées
- Mercredi 14 septembre 2022** **Loto des seniors au centre paroissial, 14h00**
Organisation « animation paroissiale » de Broc
Prix : CHF 3.- le carton
- Jeudi 22 septembre 2022** **Repas de midi en commun au restaurant « Jin Lin »**
Prix : CHF 15.- + boissons (valeur du repas CHF 25.- ./ participation communale de CHF 10.-)
Réservations : directement auprès du restaurant « Jin Lin » au ☎ 026 921 15 12
Places limitées
- Mercredi 12 octobre 2022** **Sortie des aînés**
Organisation « animation paroissiale » de Broc
- Mercredi 26 octobre 2022** **Conférence d'Anne Philipona, 15h00** au centre paroissial. Thème : « Il y a 100 ans, la vie quotidienne en Gruyère »
Gratuit
Réservations auprès de l'administration communale : ☎ 026 921 80 10
Places limitées
- Mercredi 9 novembre 2022** **Loto des seniors au centre paroissial, 14h00**
Organisation « animation paroissiale » de Broc
Prix : CHF 3.- le carton
- Mercredi 30 novembre 2022** **Repas de midi en commun au restaurant « Hôtel de Ville »**
Prix : CHF 15.- + boissons (valeur du repas CHF 25.- ./ participation communale de CHF 10.-)
Réservations : directement auprès du restaurant « Hôtel de Ville »
au ☎ 026 921 13 13
Places limitées
- Mercredi 7 décembre 2022** **Visite d'Electrobroc, 14h30**
Rendez-vous directement à Electrobroc (transport possible depuis le parking de l'église, rendez-vous à 14h00)
Prix : gratuit
Réservations ☎ 0840 40 40 30
Places limitées
- Mercredi 14 décembre 2022** **Loto des seniors au centre paroissial, 14h00**
Organisation « animation paroissiale » de Broc
Prix : CHF 3.- le carton

Les informations concernant les seniors sont diffusées sur le site Internet de la Commune de Broc : <https://www.broc.ch> sous la rubrique « Générations ». Des affiches seront également posées dans les endroits clés du village.

En espérant vous voir nombreux lors de ces animations, nous vous présentons, chers seniors, nos meilleures salutations.

La commission Senior+



CONCEPT COMMUNAL EN FAVEUR DES SENIORS – PLAN DE MESURES 2021-2025

Le vieillissement de la population est un des enjeux majeurs de notre société. Avec le déploiement de la politique cantonale « Senior+ », les districts et les communes se sont vus confier de nouvelles responsabilités et compétences dans ce domaine. A l'automne 2019, les communes ont toutes effectué une étude des besoins ressentis par nos seniors. Le résultat de l'analyse a été publié dans *La Vie Brocoise* n° 4/2021.

De plus, la commission Senior+ a élaboré un plan de mesures, validé par le Conseil communal. Il est consultable sur la page Internet www.broc.ch, sous l'onglet Générations et famille, Senior+.



Les personnes souhaitant obtenir une version papier du document peuvent s'adresser à l'administration communale (026 921 80 10).

Avril 2022

La commission Senior+

La légende des Comtes de Gruyère...

Une quête au travers du temps et des traditions...
Rêvez et dansez au rythme des folies de Chalamala qui enlutine pour vous la Gruyère d'hier et d'aujourd'hui !

◇◇◇◇◇◇◇◇ **1er août 2022** ◇◇◇◇◇◇◇◇

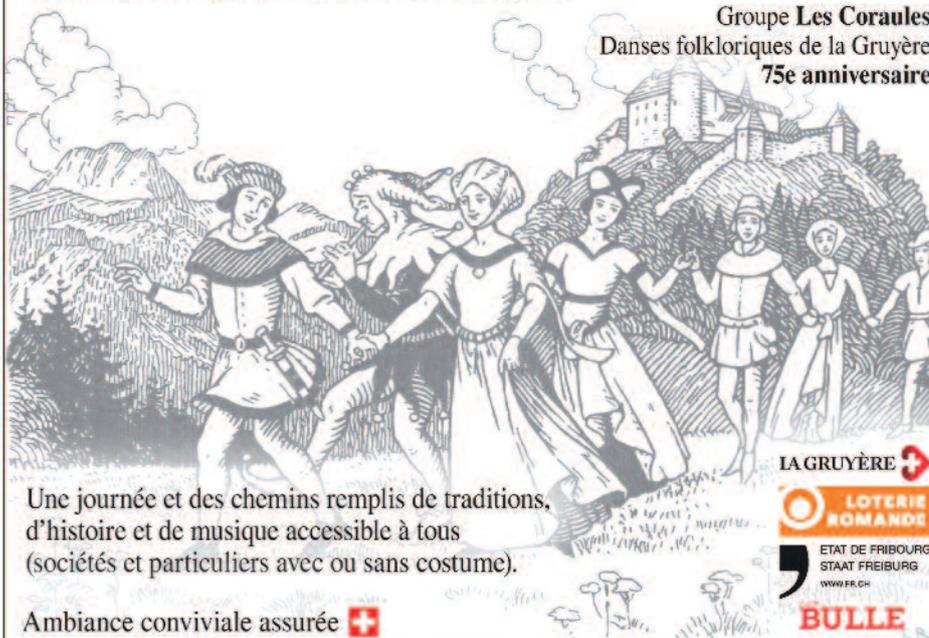
La marche de Chalamala

- ◇ Nombreuses animations festives (parcours Gruyères, Le Pâquier, Bulle, Broc, Gruyères)
- ◇ Découvertes culturelles et historiques
- ◇ Découverte du château d'Enbas à Broc
- ◇ Animations théâtrales
- ◇ Restauration tout au long du parcours
- ◇ Fête patriotique et feu d'artifice à Gruyères

GRANDE CORAULE
www.lescoraules.ch



Groupe Les Coraules
Danses folkloriques de la Gruyère
75e anniversaire



Une journée et des chemins remplis de traditions, d'histoire et de musique accessible à tous (sociétés et particuliers avec ou sans costume).

Ambiance conviviale assurée 

LA GRUYÈRE 

LOTÉRIE ROMANDE

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH

BULLE



LAISSE LA NATURE FAIRE SA LOI ET ADMIRE LE RÉSULTAT



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez
T +41 26 305 37 60 www.fr.ch/sen

Trop de pesticides sont encore utilisés dans les jardins privés et souvent à mauvais escient. Le Service de l'environnement a lancé une campagne de sensibilisation de la population sous le titre « Laisse la nature faire sa loi et admire le résultat ». Tolérer les fleurs, les trèfles et les petites mousses ou encore désherber mécaniquement ou à la vapeur permet de préserver sa santé et l'environnement. Se passer de pesticides, c'est possible.

L'usage de pesticides n'est pas sans risque pour l'utilisateur et pour l'environnement. Il est vivement conseillé de s'en passer et d'employer des produits naturels en cas de nécessité. Les personnes qui entendent malgré tout utiliser des pesticides doivent suivre scrupuleusement les notices d'emploi.

10 commandements pour un environnement sans pesticides

A travers sa campagne « Laisse la nature faire sa loi et admire le résultat », le Service de l'environnement rappelle les 10 commandements à suivre pour un environnement sans pesticides et sans produits chimiques afin de préserver la qualité de l'eau et de l'air, conserver un sol sain et favoriser la biodiversité :

1. Tu n'utiliseras pas d'herbicides sur les chemins, les places, les terrasses et les toits, c'est la loi.
2. Tu désherberas mécaniquement ou à la vapeur.
3. Tu toléreras les fleurs, les trèfles et les petites mousses.
4. Tu éviteras les engrais chimiques dans le jardin et les espaces verts.
5. Tu nourriras ton potager avec du compost.
6. Tu soigneras tes plantes sans pesticides de synthèse.
7. Tu emploieras des produits naturels en cas de nécessité.
8. Tu veilleras à la diversité de la flore et de la faune.
9. Tu ramèneras les restes de pesticides dans les lieux de vente ou de collecte.
10. Tu ne jetteras aucun produit ou déchet dans les grilles d'eaux claires.

Une campagne qui s'inscrit dans un plan d'action cantonal

Le Conseil d'Etat a adopté le 28 juin 2021 le plan d'action visant à réduire les risques liés aux produits phytosanitaires dans les domaines agricole et non agricole qui propose notamment des mesures ciblées. Dans le domaine non agricole, l'objectif est un retour à une gestion naturelle et non chimique des jardins privés en diminuant l'emploi des produits phytosanitaires, en proposant aux particuliers des alternatives aux entretiens chimiques.

D'autres actions seront organisées durant l'année, notamment des ateliers pour les jardiniers amateurs et une collecte des restes de pesticides.

Pour en savoir plus

www.fr.ch/sen

—
Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement **DIME**
Direktion für Raumentwicklung, Infrastruktur, Mobilität und Umwelt **RIMU**



COACHING SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-23

Explication du principe de coaching

Depuis la rentrée scolaire 2020-2021, les patrouilleurs scolaires adultes ont été remplacés par des coachs.

Identifiable, le coach n'arrête pas le trafic, mais se tient derrière les enfants et s'assure qu'ils choisissent le bon moment pour traverser la chaussée.

Un seul coach est présent au passage piéton dans le sens de la marche des élèves. Il assure leur sécurité et leur rappelle les règles essentielles.

De cette manière, les enfants se responsabilisent et deviennent plus attentifs, développant ainsi les bons réflexes et une certaine autonomie.

La police a constaté que la présence des patrouilleurs scolaires incitait les enfants à ne plus se soucier du trafic. Or, les statistiques montrent que les accidents ont lieu en dehors des périodes scolaires et du chemin de l'école. Les avantages du système de coaching sont reconnus prenant tout leur sens.

Ainsi, l'enseignement donné par la police en classe est directement appliqué. L'ordre des priorités prévu par la législation est respecté : les usagers de la route doivent s'arrêter pour laisser traverser les enfants.

Passages piétons de la commune

Le service de patrouilleurs enfants aux rues Nestlé et Alexandre-Cailler est toujours assuré par des élèves, tandis que celui de la rue de Montsalvens est assuré par un coach.

Nous avons besoin de vous !

Nous vous sollicitons, chère population, afin de compléter notre équipe de coachs.

Les heures ci-après correspondent aux heures de début et de fin de l'école pour lesquelles nous recherchons des coachs (pas de présence durant les vacances scolaires ni les jours fériés) :

→ 07h30 à 07h45 / 11h30 à 11h45 / 12h55 à 13h12 / 15h05 à 15h20

Si vous avez la possibilité de consacrer 15 minutes par semaine à cette activité, nous vous laissons le soin de contacter notre secrétariat en la personne de :

➤ Madame Camille Fournel au 026 921 80 10 ou par e-mail sur administration@broc.ch.

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à notre appel. Plus d'informations sur le site <https://www.doublement-prudents.ch>

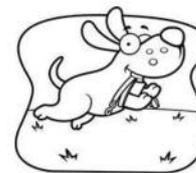


**les enfants
traversent
seuls !**



➤ RÈGLES ÉLÉMENTAIRES CONCERNANT LES CHIENS EN TERMES DE SALUBRITÉ

Nous rappelons aux propriétaires et promeneurs de chiens les règles élémentaires en matière de salubrité, figurant dans le règlement communal relatif à la détention et à l'imposition des chiens du 17 juin 2013, dont extraits ci-dessous :



Art. 2 : Le détenteur ou la détentrice d'un chien est tenu de prendre toutes les mesures propres à éviter que son animal ne trouble l'ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publics.

Art. 8 : ¹ Du 1^{er} avril au 15 juillet, les chiens doivent être tenus en laisse en forêt.

² Les prescriptions relatives aux réserves naturelles sont réservées.

Art. 9 : ¹ Toute personne ayant la responsabilité d'un chien veille à ce que celui-ci ne souille pas le domaine public et privé d'autrui.

² Il lui incombe de ramasser les déjections de son animal et de les évacuer dans les dispositifs communaux prévus à cet effet.

Art. 16 : Toute contravention aux articles 4 al. 2, 7 et 9 du présent règlement est passible, selon la gravité du cas, d'une amende de CHF 20.00- à CHF 1'000.00 prononcée par le Conseil communal en la forme de l'ordonnance pénale (art. 86 LCo).

Le règlement communal susmentionné ainsi que le plan des distributeurs de sacs à excréments figurent sur la page du site Internet communal : www.broc.ch/reglements.

Juin 2022

Le Conseil communal

➤ TONTE DE GAZON

Selon le règlement communal de police, les gazons ne doivent pas être tondu

- entre 12h00 et 13h00,
- le soir après 20h00,
- le samedi avant 9h00 et après 17h30,
- les jours fériés et le dimanche.



Juin 2022

Le Conseil communal

Vous cherchez un JOB ?

Service Conseils Emploi gratuit à Fribourg et à Bulle

1. Préparation CV-lettre de motivation
2. Formation à la postulation en ligne
3. Permanence informatique de recherche d'emploi

Informations

026 347 15 77

oseo-fr.ch

 Œuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO
OSEO FRIBOURG
Schweizerisches Arbeiterhilfswerk SAH
Soccorso operaio svizzero SOS

travail et intégration



Garage du Château d'en Bas



Utilitaires
IVECO



Service dépannage

Yves SAVARY • 1636 BROCC
Tél. 026 921 24 14 • Fax 026 921 11 80



DAMES - MESSIEURS - ENFANTS
sur rendez-vous

Tél. 026 921 19 94
Bd de l'Auge 1
BROC



Produits laitiers
Alimentation en vrac
Place du Parc 4
1636 Broc
www.lartizan.ch
026 921 15 51



Ouvert tous
les jours

Béatrice Vallélian

Rue Montsalvens 3 - 1636 Broc
tél. 026 921 34 98



Lionel Barras bois Sàrl

Parquet - Menuiserie

1636 Broc

079 421 35 90 | www.lionelbarras-bois.ch



BIO-NATURE

Bruno HOSTETTLER

Rue du Moléson 11
1636 Broc



MENUISERIE

CHARPENTE

SOUS-TOITURE

TRANSFORMATION

Tél. : 079 435 07 05
Atelier : 026 921 16 48
Fax : 026 921 38 48
Mail : rosco63@bluewin.ch

Le service en plus



Jacques Fragnière
Maîtrise fédérale
Place du Parc 4
1636 Broc (FR)
© 026 921 39 00
TV - SAT - Vidéo - Hi-Fi

Fermé le
lundi matin
et le samedi
après-midi



La Marmotte

Tabacs - journaux
Papeterie - Loterie

Pauline Cardoso

BROC • 026 921 17 77



Ouvre un
compte main-
tenant et re-
çois ton haut-
parleur !

avoir davantage d'argent pour l'essentiel

Compte Young Plus gratuit pour les jeunes jusqu'à 23 ans et les étudiants jusqu'à 35 ans.

Banque Valiant SA, Grand-Rue 15
1630 Bulle, Téléphone 026 916 16 20

votre banque en toute simplicité

valiant

Jean-Paul Schorderet
Campaniste

N 079 230 33 23
jps@mecatal.ch
www.mecatal.ch

T/F 026 921 34 17
Rue Montsalvens 30
1636 Broc

Sonnerie de cloches cadran Système horloger

info@molesonvoyages.ch
Grand-Rue 30 • 1630 BULLE
Tél. 026 912 22 44 Fax 026 912 44 25

90 ANS DE « MIETTE » CRETTON



(Photos : David Rochat)

Il n'est pas d'usage de mettre en titre le surnom d'une dame lorsqu'il s'agit de lui rendre hommage pour ses 90 printemps. Or j'ai deux bonnes raisons de le faire. La première, c'est que beaucoup de lecteurs s'interrogeraient sur l'identité de la personne si son surnom ne figurait pas en titre de l'article. La seconde, c'est que le prénom de Madame Cretton a fait débat lors de l'accueil des autorités paroissiales et communales venues lui souhaiter un bel anniversaire, le 17 mars dernier.

Certes, elle n'est pas la seule à avoir un surnom. Mais lorsque Claude et Myriam, ses propres enfants présents ce soir-là, sont dans l'incertitude sur le prénom de leur maman, c'est que l'ancrage est fort. Or, Myriam a un précieux indice. Comme pour d'autres, la pandémie, et plus précisément le certificat COVID, a permis

à beaucoup de redécouvrir leur second prénom. Ainsi, sur le précieux document, on peut lire : « Emma Eliane Alice Cretton ». Bien sûr, les parents de « Miette » auraient pu nous faciliter la vie en ne choisissant qu'un unique prénom. Reste à trouver lequel est le principal, car bien souvent l'ordre cédait à l'usage. L'intéressée tranche. C'est Eliane !

Car un prénom, c'est important, surtout quand on est une Sudan de Broc. C'est qu'au-delà de la famille dans laquelle elle vit le jour, celle de Laurent Sudan, Laurent « à Christophe », il y en a des Sudan ! Eliane grandit ainsi entourée de ses 5 frères et sœurs dans la maison paternelle sise au Bourg d'en Bas, non loin de l'hôtel Bellevue.

Après ses écoles à Broc, Eliane part travailler à la « Rigi » à Berne, comme fille de salle. Elle n'oublie pas le garçon qu'elle a souvent vu venir chercher le lait dans la ferme familiale, pour le compte de Claude Cailier. Il viendra souvent à moto par le col du Jaun la rejoindre. Ne m'en voulez pas si je n'en parle pas plus, car c'est loin d'être un figurant dans cette histoire. J'en garde simplement sous le coude pour ses 90 ans qu'il fêtera sous peu.

Je peux tout de même dire qu'ils se marièrent, qu'après un premier garçon, Claude, né à Broc, ils déménagèrent à Bière pour le travail, pour mieux revenir dans notre village en 1961. Viendront ensuite deux filles pour compléter le tableau familial.

La suite se passera à Broc. La petite fille qui joua une fleur avec sa classe lors de l'inauguration de la « nouvelle » halle de gymnastique, qui participa à La Grande Coraule de 1947, cette petite fille devenue mère de



LA VIE BROCOISE

famille restera active dans la vie associative de son village – que ce soit à la gym ou avec les samaritains, dont elle est même membre d'honneur.

Et que dire des musiciens de La Lyre de Broc qu'elle encouragea durant toutes ces années, leur servant la pomme accompagnée de ses bricelets à chaque fête des Mères ! Elle y tient tellement à ses musiciens qu'elle interdit même à la dernière de ses filles de se marier en 1995, « Cantonale » oblige ! Le sens des priorités, c'est important ! Quand cette même fille lui pro-

pose de rentrer - il est tard - lors de l'édition 2019 du carnaval de Broc, la réponse est : « NON ! »

Trois ans plus tard, « Miette » Cretton a 90 ans. De sa douce voix, elle répète à qui veut l'entendre la formule qui l'a accompagnée toutes ces années : « Tout va bien ! » Eh bien, Madame, qui vous contredira ? En tout cas pas *La Vie Brocoise* qui a le plaisir de se joindre aux autorités paroissiales et communales pour vous souhaiter un heureux anniversaire !

David Rochat

» 90 ANS DE MARTHE FAVRE

Le 12 mai dernier, Marthe Favre a fêté ses 90 ans, entourée de sa famille.

Madame Chantal Overney, directrice du foyer La Rose des Vents, ainsi que Messieurs Claude Cretton, syndic, et Francis Aebischer, conseiller paroissial, se sont déplacés pour féliciter la nonagénaire lors de l'apéritif servi sur la terrasse du foyer.



DROIDEVAN

Ohé amis de *La Vie Brocoise*!

Les Droidevan sont toujours là pour vous raconter leurs aventures. Notre escale de 3 semaines en Guadeloupe arrive à son terme. Il est temps de lever l'ancre en direction du nord !

Notre première destination : Antigua, une petite île où nous découvrons avec stupeur les dégâts de l'ouragan IRMA qui est arrivé début septembre 2017. Déjà 5 ans, mais encore énormément de ravages surtout sur les îles où il y a beaucoup moins d'argent. On n'est vraiment pas sûr que les millions versés pour reconstruire soient allés dans les bons porte-monnaie, car, sur ces îles, la corruption est une religion.

A Antigua, nous apprécions un endroit très nature avec des plages à perte de vue sans personne dessus, c'est le paradis ! Nous restons une semaine à faire de belles balades et du *snorkeling* (nager avec palmes et tuba) pour observer les milliers de petits poissons le long des rochers. Nous aimons beaucoup ces mouillages où nous pouvons vivre comme Robinson Crusoé.

On fait une nouvelle connaissance : « les Horizons », qui ont le même bateau que nous. Ils font une pause d'une année puis ils revendront leur embarcation aux Antilles pour retourner en France. Nous décidons de faire la route ensemble vers Barbuda. Départ prévu à 6 h, je vois bien qu'ils veulent faire la course car à 5h45, ils ont déjà mis leur grand-voile et sont partis devant. Ce n'est pas grave car nous, on se dit qu'on a toute notre vie ! Comme prévu, vers 6h, nous partons avec une prise de ris (consiste à réduire la surface d'une voile en la repliant en partie) et

on installe nos cannes à pêche. Je vois aux jumelles que « les Horizons » tirent des bords pour gagner un peu de vitesse, mais la tactique est parfois plus importante que la vitesse pure ! Deux heures passent et le moulinet se déroule. Mince, un barracuda ! 30 minutes plus tard, zzzz, ça repart... Cette fois, je crois que c'est bon. Ce soir : tartare de dorade et zzzz, le deuxième moulinet fait de même. On l'a loupé mais ce n'est pas grave. Je remonte ma dorade de 3.5 kg, c'est déjà suffisant. On était dans un banc et même les mouettes l'avaient repéré ! On arrive finalement sur l'île avec 10 minutes de retard sur nos copains. Je leur signale à la radio qu'on a un beau poisson dans le frigo qu'on va partager ce soir sur Droidevan et qu'ils ont intérêt à prendre une bonne bouteille de vin à la hauteur de la belle pêche qu'on leur offre.



Barbuda et ses dégâts cycloniques.

Barbuda est une île qui a aussi été entièrement détruite par Irma. Ils n'ont malheureusement pas les moyens de reconstruire. C'est pourquoi les touristes et les habitants ont passablement quitté l'île. On voit des signes de nouveau départ car des grues sont mises en place.



Coucher de soleil depuis Barbuda.

Quelques jours plus tard, nous décidons, les deux bateaux, de partir en direction de la célèbre île de Saint-Barthélemy, une nav' d'une journée. Caro est contente car elle aime bien ces déplacements courts. Saint-Barth est une île où l'ouragan est aussi passé, mais tout est reconstruit, car de très grosses fortunes y ont déposé leurs papiers. Il y a beaucoup d'Américains et, ici, il n'y a pas d'impôt à payer. C'est pour cela que le célèbre chanteur Johnny Hallyday est venu s'installer ici. Nous



Saint-Barthélemy.

louons un scooter de 125 cm³ pour faire le tour de l'île. En circulant près de l'aéroport, des petits avions bimoteurs nous passent à 200 m au-dessus de la tête, impressionnant ! Nous allons voir, bien évidemment, l'impressionnante tombe de Johnny. Nous sommes



La tombe de Johnny.

étonnés de ne pas y rencontrer plus de monde. C'est vrai qu'il est mort il y a déjà 5 ans déjà, et comme les trois quarts des touristes sont américains, il n'est pas connu ici.

Au mouillage, beaucoup de bateaux sont occupés par des gens qui travaillent sur l'île, car les appartements sont tellement chers qu'ils achètent un bateau et vivent à bord. On a même un copain médecin qui fait ça. Un appartement de 2 pièces vaut 2'500 euros. Mais en se renseignant, on arrive à manger pour des prix très corrects.

L'endroit est d'une grande beauté et les gens super sympas. Après être restés 10 jours ici, nous décidons de remonter sur Saint-Martin pour faire une escale technique, car notre bateau navigue depuis une année et l'antifouling est usé. Il est temps de lui en remettre une couche, car les coquillages ont décidé de squatter ma coque et je commence à ralentir un peu trop. Petite nav' d'un jour, cela devient la routine, et un petit thon

rouge et une dorade de plus dans le frigo. Cette fois, on en a un peu trop ! On décide alors d'en vendre pour ne pas gaspiller la marchandise (notre premier salaire depuis le départ, 50 euros mdr).

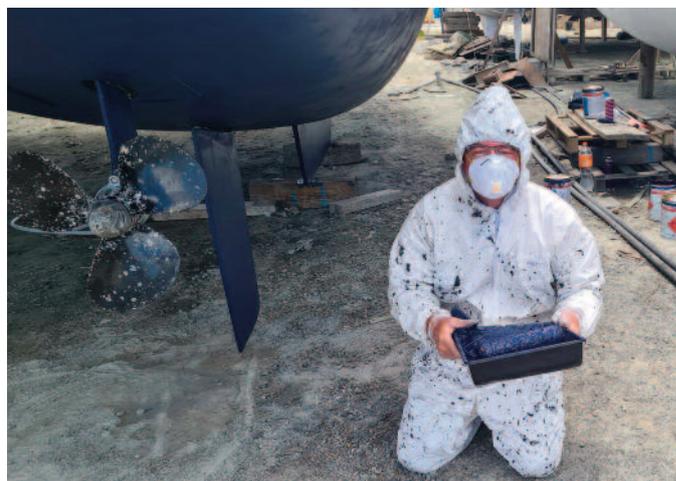
Saint-Martin est une île réputée pour ses navigateurs qui font des escales techniques. Beaucoup de chantiers navals pratiquent des prix sans TVA : la moitié de l'île étant hollandaise et l'autre française, la France a décidé de supprimer la TVA pour concurrencer les Hollandais. Après quelques repérages, nous trouvons un chantier naval capable de nous

lever, mais pour y aller, on doit passer un pont qui se lève avec un couloir étroit (9.7 m pour un bateau qui mesure 7.4 m). Le passage se fait avec de la houle et un vent de 25 km/h, pas évident. Caro était dans tous ses états, mais avec du courage et de la concentration, ça se passe bien et on est très contents lorsque c'est fait.

Le bateau sorti, les ouvriers lui mettent un grand coup de Kärcher. Ensuite, à nous de faire le job. Pour moi,



Sortie du bateau pour l'antifouling.



Paré à travailler.

CARNET DE BORD

ce sera 6 heures de ponçage avec combi, car les produits sont assez toxiques. Caro, pendant ce temps, met les scotchs pour la protection, lave et dégraisse derrière moi. Le 3^e jour, peinture : 7 heures à deux avec nos tenues de protection par 32 degrés ! On est content quand c'est fini. On en profite pour ausculter la coque et on change les joints spi des hélices. La prochaine fois, on devra changer les bagues de safrans (le safran est une partie du gouvernail pouvant pivoter afin de dévier le flux d'eau sous la coque pour changer la direction du bateau) car elles ont un peu de jeu, mais cela nécessite une grue et surtout

les pièces, que nous n'avons pas. Le soir, après ces gros travaux, nous sommes allés voir avec le *dinghy* la mer intérieure qui est juste à côté du chantier (endroit, paraît-il, sûr, à l'abri des ouragans). Eh bien vous pouvez me croire, 3 jours avant Irma, 400 bateaux sont venus se réfugier à cet endroit et 300 ont coulé. Il reste encore 160 épaves à sortir ! Le patron de la grue m'a dit que lui avait tout attaché avec des *SpanSet* supplémentaires à des pieux plantés à 60 cm de profondeur. Le catamaran de seize tonnes s'est retrouvé sur le toit.

Droidevan est à nouveau nickel. On le remet à l'eau et passe le « pont à Caro » pour se diriger vers les îles Vierges britanniques, à 2 jours et demi. Ah, enfin une vraie navigation comme je les aime. Nos voiles mises, nous filons à une bonne allure, car, cette fois, Droidevan glisse de nouveau très bien et j'aurais bien aimé que nos copains Horizon viennent faire une petite course car là, je leur aurais mis une vraie pâtée.

Madame Cookie aime de mieux en mieux le bateau et



Quel beau moyen de transport !



La République dominicaine.

vient volontiers nous tenir compagnie durant les quarts de la nuit. Nous arrivons à Road Town vers 15h et décidons de faire nos clairances (formalités d'entrée des personnes et du bateau). Le lendemain matin, nous sommes en territoire anglais. C'est le domaine de Caro. Elle passe dans 4 bureaux différents avec son anglais académique, mais elle s'en sort bien, et les douaniers sont sympas. Il y a une vingtaine d'îles, dont une partie américaine et une anglaise très sauvages. On serait bien restés plus de temps car elles sont très belles, mais on a rendez-vous avec un copain de notre village d'Ursy qui est en vacances en République dominicaine. Nous repartons donc 3 jours plus tard avec 2 jours de nav' et deux poissons de plus.

Arrivés là-bas, nos formalités de clairance sont passablement compliquées. Ici, les gens sont très pauvres et le bakchich fait partie de leurs habitudes. Ils viennent d'abord sur votre bateau, on ne sait pas pourquoi, et ensuite ils te demandent un billet parce qu'ils sont venus. Ensuite on va à l'immigration (20 dollars), puis à la douane (20 dollars). Suivent encore 2 bureaux, etc. etc. Résultat : 160 dollars et 1 journée complète.

L'île d'Hispaniola, sur laquelle la République dominicaine est située, est partagée en deux : les Dominicains qui parlent espagnol et vivent avec un salaire moyen de 300 francs, et les Haïtiens qui, eux, vivent avec rien. Personne n'ose aller en Haïti, car c'est un vrai coupe-gorge : pirates sur la mer, vols et raptus sur terre et ça va encore durer quelques années, dommage. Du côté dominicain, il y a énormément de touristes. Le COVID a fait beaucoup de dégâts. Par exemple, parmi les pilotes de bateaux : 1'500 d'entre eux n'avaient plus de travail. Ils sont alors partis en Haïti convoyer de la drogue. Résultat : 1/3 ont réussi et maintenant ils boivent et font la fête, 1/3 sont en prison et 1/3 sont morts. Maintenant, ce sont leurs enfants qui pilotent.

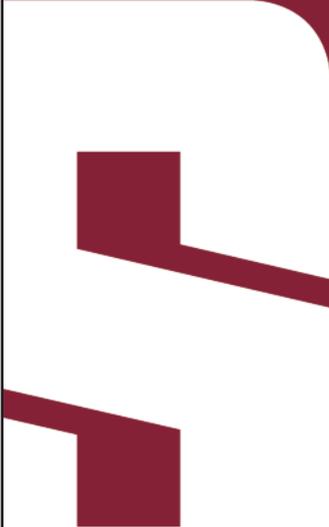
CARNET DE BORD

L'autre jour, ils ont rempli le réservoir d'essence en laissant le moteur allumé. Résultat : 3 morts et plus de bateau. Et personne ne s'étonne! Cependant, ils sont prêts à te montrer le chemin et à t'aider. Comme quoi, il y a des gens formidables partout.

Voilà ! Sur ces quelques mots, il est temps de vous dire à une prochaine parution. Nous, on continue toujours Droidevan en direction de la Jamaïque, au pays de Bob Marley. A bientôt. Les Droidevan vous font une grosse bise.



Jean-Luc, Caro & Madame Cookie Pas mal d'iguanes!



BOURGO

SELLERIE + STORES

sellerie traditionnelle
courroies de cloches et sonnailles
stores – abris de terrasse
pergolas – volets – moustiquaires
portes de garages
location et vente de cantines

www.bourgo.ch
026 913 04 04

STORIO GROUPE

vélo-ski service

Ivan Nemcik

- Entretien et réparation des vélos et des skis
- Revendeur des marques:
Ridley • ARGON 18 • Corratec

Place du Parc 4 - 1636 Broc
026 535 72 49 - 079 463 99 27
www.velo-ski.ch info@velo-ski.ch



Restaurant Abri des Marches

Menu du jour

Route des Marches 16
1636 Broc
tél. 026 921 15 33

Restaurant: 30 places
Terrasse: 90 places
Salle: 50 places

Fermé le lundi

combustech

brûleur à mazout
entretien & abonnement

- entretien permanent dès 220.-/année
- conseiller en pompes à chaleur

Christian Gapany
079 635 00 04
1663 Epagny



Nous sommes proches de vous et de chez vous.
Surtout en cas de pépin.

Bastien Ecabert, conseiller en assurances, M 078 663 17 97, bastien.ecabert@mobilier.ch

Agence générale Bulle
Jacques Yerly
T 026 916 10 40
bulle@mobilier.ch

la Mobilière

872633



DU RESPECT PAS DE DÉCHETS !

MERCI

POUR UNE NATURE PROPRE !

design: www.a11.ch

COULEUR JARDIN

Le jardin participatif de Broc a débuté en mars 2018, sous l'impulsion et avec les précieux conseils des collaboratrices de la Croix-Rouge fribourgeoise et soutenu par la Direction de la santé et des affaires sociales. L'objectif est de promouvoir l'alimentation équilibrée et le mouvement, dans le respect de la nature, mais surtout dans la bonne humeur.

Des bénévoles motivés et sympathiques jardinent tous les lundis après-midi. Quelques résidents du foyer La Rose des Vents et les enfants de la crèche A Petits Pas participent également avec enthousiasme à la réalisation



du jardin. Des tâches bien sûr adaptées leur sont attribuées. Depuis peu, une classe des élèves de l'école de Broc a rejoint le projet et des petites mains s'activent bravement au moyen de pelles, binettes et sarclorets.

La saison 2022 a repris le 14 mars dernier en commençant par le désherbage, la récolte de la doucette, le paillage des fraisiers, le nettoyage des dalles. Les résidents du foyer ont préparé les semis de tomates, basilic et tournesols, sous la houlette de l'équipe de l'animation. Les jeunes pousses prennent encore des forces, bien à l'abri derrière les vitres, avant d'être repiquées, dès que ces semis seront assez vigoureux.

Des panneaux joliment pyrogravés servent d'indicateurs dans ce dédale de plates-bandes qui n'attendent que l'eau et le soleil pour voir germer et grandir les nombreuses variétés de fleurs et de légumes.

Afin d'assurer la pérennité de ce projet intergénérationnel et renforcer l'équipe de volontaires, nous recherchons toujours de nouveaux bénévoles, car ce jardin nous tient vraiment à cœur. Nous souhaitons également partager les valeurs du « faire et être ensemble ». En cas d'intérêt, prière de prendre contact avec l'animation du foyer La Rose des Vents.



Le comité de pilotage de Couleur Jardin

(Photos : Myriam Savary, animatrice de La Rose des Vents)

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TRAIL DE LA DENT DE BROC



27 août 2022

07h00	Ouverture du bar (café-croissant)
07h00-08h00	Distribution des dossards / Contrôle du matériel / Inscriptions tardives
09h00	Départ du Parcours 22 km
09h30	Départ du Parcours 14 km
11h30	Ouverture de la restauration (pâtes)
12h00-15h30	Distribution des dossards "enfants"
13h15-16h00	Départs des courses Enfants
14h30	Proclamation des résultats Parcours 14 km et 22 km
17h00	Proclamation des résultats Parcours enfants
dès 19h00	Ouverture de la restauration (soupe de chalet)
dès 20h00	Soirée musicale / Années 80

Le Trail de la Dent de Broc, c'est aussi pour les petits !
Pour la modique somme de CHF 15.-, ils peuvent participer... et gagner!

13h15	3 km	Ecoliers et écolières A	2009-2010
		Cadets et cadettes B	2007-2008
14h00	750 m	Poussins et poussines	2015 et +
15h30	1.5 km	Ecoliers et écolières C	2013-2014
		Ecoliers et écolières B	2011-2012
16h00	4.5 km	Cadets et cadettes A	2005-2006

Chaque participant-e reçoit un prix-souvenir.

www.trail-dent-broc.ch



Claire Perritaz.
(Photo : Mahé Weber)

Restaurant chinois **JIN LIN**
Rue du Prieuré 3 – 1636 BROCC



Goûtez nos spécialités asiatiques

midi: assiette du jour
menu du jour

soir: spécialités chinoises
à la carte

**Veillez réserver votre table
au ☎ 026 921 15 12**



FERMÉ LE MARDI



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

www.bcf.ch

LA VIE BROCOISE

Dates de clôture
de rédaction 2022

8 juillet

parution fin août

16 septembre

parution fin octobre

4 novembre

parution fin décembre

www.monferini.ch

monferini

BULLE

Bâtiments - génie civil
Transformations

Tél. 026 912 82 68
Isolation périphérique

info@monferini.ch

**DENNER
EXPRESS**



Marché-Centre Sàrl

Rue Montsalvens 39
1636 Brocc

Station-service Tamoil

Tél. +41 26 921 15 20
Fax +41 26 921 94 20

marche-centre@bluewin.ch

Tercier Toitures Sàrl

Ferblanterie - Couverture - Etanchéité
1636 Brocc

www.tercier-ferblanterie.ch



079 634 28 40

tercier.ferblanterie@bluewin.ch

JPF

Complexe Sportif
de la Plaine des Marches
Brocc

jpf.ch



Hotelplan

A votre disposition

AGENCE BULLE - GRUYÈRE CENTRE

Barbara Thiémard Liaudat
barbara.thiemard@hotelplan.ch
026 919 20 00

Résultat du jeu des 5 erreurs
du numéro précédent :



MING
MENUISERIE AGENCEMENT

Participez au concours.

Résolvez le **SUDOKU** et envoyez votre réponse sur une carte postale jusqu'au **8 juillet 2022**, dernier délai, à **Rédaction La Vie Brocoise, CP 96, 1636 BROC** ou par e-mail : redaction@laviebrocoise.ch

Si votre nom (avec la réponse exacte) est tiré au sort, vous gagnerez les Fr. 20.– de récompense !

Sudoku brocois, l'essentiel est de participer !

Bonne chance à tous !

Un peu d'histoire...

De nouveaux vitraux pour la nef des Marches

En _ _ _ _ , le Conseil paroissial de Broc confia à Alexandre Cingria la conception de nouveaux vitraux de la nef des Marches. Une seule obligation : reprendre les deux thèmes des vitraux précédents. Ainsi, on allait retrouver sur l'un d'eux la délivrance de Jean-Antoine Judet, de Bulle, captif des Maures en 1765 et sur l'autre, la guérison de Léonide Andrey.

Cingria n'eut le temps de réaliser que les maquettes. Surpris par la mort [un an plus tard], il ne put réaliser les vitraux et c'est son gendre, Emilio Beretta, qui termina le travail.

Source : *Chroniques Brocoises, éditions La Vie Brocoise.*

Question : en quelle année Alexandre Cingria est-il mandaté par le Conseil paroissial ?

		3		4		9	6	
	5		6		2	4		7
	4						1	
	2	9					8	6
				6	8	1	2	
	6		2	3				
5		4			3			
					4			
			8	9	6	5	4	3

Résultat du concours précédent : le colonel Girard décide de vendre ses terrains en 1862. Le tirage au sort a favorisé Thérèse Aebischer, rue du Moléson 19 à Broc. Elle gagne la récompense promise qui lui parviendra prochainement. Toutes nos félicitations !

Règles du sudoku

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9; le même chiffre ne peut figurer qu'une seule fois par colonne, qu'une seule fois par ligne et qu'une seule fois par carré de neuf cases.



(Photo : Alain Schlup)

P. P.

**1636 BROC
Poste CH SA**

ABONNEMENTS :

La Vie Brocoise, **CCP 17-10 087-3**
IBAN CH93 0900 0000 1701 0087 3
Tarif annuel : Fr. 30.–
Abonnés hors localité : Fr. 35.–

COURRIEL :

redaction@laviebrocoise.ch

FINANCES :

Mme Magali GOUGLER

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. David ROCHAT

M. Christian SAVARY

SERVICE PHOTOS :

M. Henri FAVRE

M. Michel BLEIN

M. Edouard GRANDJEAN

ADMINISTRATRICE :

Mme Annemarie SCHLUP

Annoncer les rectifications d'adresse

CLÔTURE DE RÉDACTION

Pour le prochain numéro de
La Vie Brocoise

— parution fin août 2022 —
nous vous prions de nous
remettre vos manuscrits
et photos jusqu'au
8 juillet 2022
(dernier délai).

Les fichiers sont à envoyer
si possible par courriel à l'adresse
redaction@laviebrocoise.ch.

Chaque photo doit nous être
fournie séparément en haute
qualité, au format JPEG
de préférence.

Veuillez spécifier le nom du
photographe et rédiger
une légende.

Les documents mis à notre
disposition sur clé USB ou
destinés à être scannés doivent
nous parvenir avant la clôture
de rédaction à :

**La Vie Brocoise
Case postale 96
1636 Broc**

**Contact :
Imprimerie Grafisa SA
026 921 16 20**

En cas de doute ou de problème,
prenez contact avec nous
avant l'échéance du délai !

Tous vos documents
et supports de
données vous seront
retournés après parution.

Il y a 80 ans, en 1942 !

CHAPELLE DU HOME

L'autel et la crèche

(Photo : Simon Glasson)

